Aux Révérends Pères Jésuites
hommage de respect et d'attachement
Fnd de Guilhermy

(3)

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE

SUR

LES ANTIQUITÉS, L'ABBAYE ET LES ÉGLISES

DE MONTMARTRE,

PAR M. FERDINAND DE GUILHERMY.



PARIS.

IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC LXIII.

EXTRAIT DU TOME Ier DE LA IIe PARTIE
DES MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS
À L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE

SUR

LES ANTIQUITÉS, L'ABBAYE ET LES ÉGLISES

DE MONTMARTRE.

I. TEMPLE DE MERCURE.

Le plus fameux des monuments que les *Parisii* élevèrent sur la montagne de Montmartre, au temps de la domination romaine, semble avoir été un temple de Mercure. Nous savons que les Gaulois, chez qui s'était altérée peu à peu la pureté primitive des mystères druidiques, honorèrent Mercure comme leur principale divinité. Après lui seulement, Apollon, Hercule, Jupiter et Minerve se partageaient les hommages des peuples. César, au VI[e] livre des Commentaires, nous apprend que déjà les Gaulois avaient érigé à Mercure un grand nombre de simulacres; ils adoraient en lui l'inventeur des arts, le guide des voyageurs, le protecteur du commerce. Aussi, quand le christianisme vint éclairer la région des *Parisii*, le pays tout entier était, suivant l'expression d'Hilduin, « voué « misérablement au culte de ce dieu par une servitude diabo-« lique. » Les païens choisissaient d'ordinaire le sommet d'une montagne, comme l'emplacement le plus convenable aux autels

de Mercure. L'extrémité occidentale de Montmartre, qui domine, comme un promontoire, sur une plaine immense, semblait un lieu destiné à recevoir un de ces temples. Nos anciens auteurs sont tous d'accord sur l'existence de ce sanctuaire: Hilduin nous fait connaître que, de son temps, on n'en doutait point, et Frodoard désigne bien certainement ce temple dans la description qu'il donne d'un édifice antique construit sur la montagne, non loin de l'église, et sur une crête exposée à toute la violence des tempêtes. Malheureusement, il ne nous reste aucune trace, aucun plan, pas même un dessin de ce monument. Sauval seul nous donne à ce sujet quelques renseignements précieux : « . . . . . . Sur le haut de Montmartre « se voient les ruines d'un temple antique, dédié à Mercure, « à ce qu'on dit. . . . . . . Les ruines du temple de Mercure « sont grandes et fameuses dans les titres anciens de l'abbaye. « Les terres voisines s'appelloient *terres du Mont de Mercure*, « *du Temple, du Temple de Mercure, terres du Palais*. . . . . . En « 1618, jusqu'au vingtiesme octobre, dédié à sainte Ursule, « l'une des patronnes, dit-on, de l'abbaye de Montmartre, « estoit resté un grand pan de mur de ce temple, qui avoit « tant de hauteur que presque de toute l'Isle-de-France on « l'apercevoit, et où il restoit encore une niche remplie d'une « figure de deux ou trois pieds, qui passoit pour une idole. Ce « jour-là même, tout ce pan de mur, par un orage, fut ren« versé et l'idole reduite en poudre. »

Le P. Dubreuil, dont l'ouvrage a été publié dans les premières années du XVIIe siècle, avait vu les ruines dont parle Sauval. Après avoir décrit la chapelle du Saint-Martyre, située sur le versant méridional de la montagne, il ajoute : « Le « temple de Mercure estoit plus haut, tendant à la coste d'oc« cident, où il se voit encore une pente de mur haut et solide,

« que l'on pense estre dudit temple. » Aujourd'hui même que ces débris ont disparu, il existe sur la partie la plus élevée de Montmartre, vers le couchant, un tertre d'où l'on domine toute la montagne, et qui semble avoir été façonné par la main de l'homme; il a conservé le nom de tertre du Palais, nom qui, d'après Sauval, aurait été imposé par les religieuses aux ruines du temple, pour effacer les derniers souvenirs du paganisme.

II. ÉGLISE HAUTE DE MONTMARTRE.

Ce fut sur cette montagne que saint Denis et ses compagnons furent mis à mort, au milieu des premiers fidèles qu'ils avaient gagnés à l'Église dans ces contrées. Lorsque la foi nouvelle eut enfin triomphé, une chapelle de marbre consacra ce *mont des martyrs*, où « le très-vénérable témoin du Seigneur « avait terminé heureusement son combat[1]. » Plus tard, les premiers rois de la dynastie capétienne, « qui comptaient le saint « martyr Denis au nombre des amis particuliers de leur race, » fondèrent, au sommet de la montagne, une grande abbaye, placée sous l'invocation de ce premier évêque de Paris, patron des Gaules. Des abbesses, appartenant aux plus illustres familles du royaume, gouvernèrent pendant sept siècles le noble monastère. Le temps et les passions humaines ont renversé ce monument de la piété royale, mais les débris qui subsistent nous sont encore vénérables.

Dans un espace d'une médiocre étendue, l'église de Montmartre semble offrir un résumé des vicissitudes subies par notre architecture nationale. Des marbres contemporains de la dynastie mérovingienne y sont accolés à des piliers romans;

[1] Expression du diplôme de 857, où Charles le Chauve confirme le droit d'asile accordé aux malfaiteurs fuyant de Paris, dès qu'ils avaient gagné le mont des Martyrs.

une voûte du xve siècle s'élève sur des murs qui datent du xiie; l'abside, réédifiée sous le règne du vainqueur de Bouvines, est précédée de voûtes construites par Louis le Gros; quelques colonnes, plusieurs chapiteaux historiés, et surtout deux vénérables chapelles, sont antérieurs à la fondation de l'abbaye; la façade et un collatéral ont été barbarement défigurés dans les dernières années de Louis XV; enfin on vient de rétablir, en 1838, le bas côté méridional.

Avant d'entrer dans les détails architectoniques, il faut étudier un moment les marbres précieux dont nous venons de révéler l'existence, et qui ont échappé jusqu'à ce jour à l'attention des antiquaires. L'abbé Lebœuf lui-même, dont l'opinion reste une autorité en fait d'antiquités du moyen âge, n'avait pas remarqué ces sculptures.

L'église de Montmartre a précédé l'abbaye de plusieurs siècles. La date précise de sa fondation ne saurait être connue; mais elle remonte, assurément, à l'époque où le christianisme, vainqueur du polythéisme, couvrit la terre de temples nouveaux. L'importance de Montmartre, prouvée, dès les temps les plus reculés, par les édifices religieux et civils que les Romains y avaient construits, autorise entièrement l'opinion qui place en ce lieu une des premières églises paroissiales du pays des *Parisii*. Le ve siècle fut, dans les Gaules, un temps de gloire pour la religion du Christ : les fidèles, dans la ferveur de leur zèle naissant, employaient à la décoration du culte divin les matières les plus riches, les marbres les plus rares. C'est à ce temps qu'appartiennent peut-être les quatre colonnes et les six chapiteaux en marbre de l'église du Mont-des-Martyrs. Ces respectables débris, témoins de tant de révolutions successives, sont aujourd'hui les plus anciens monuments de l'art chrétien qui aient échappé aux ravages du

temps et des hommes dans l'étendue de la ville et des faubourgs de Paris. Leur exécution ne semble pas antérieure au règne de Clovis; car, avant ce prince, les églises des provinces septentrionales de la France n'offraient point encore tout le luxe déployé dans les basiliques du Midi. Mais, dès que la résidence des nouveaux rois eut donné à Paris l'importance d'une capitale, de somptueux édifices s'élevèrent dans cette ville. D'un autre côté, les règnes de Dagobert et de Clovis II seraient les derniers auxquels on pourrait rapporter le placement des marbres de Montmartre. Sous les successeurs de ces princes, les arts retombèrent dans une complète barbarie. Plus tard, Charlemagne tenta bien de faire revivre les traditions anciennes dans l'administration et dans les arts; mais les sculptures de cette époque, où les artistes, inspirés par le rétablissement de l'empire, cherchèrent un instant à se reporter vers l'imitation de l'antique, semblent offrir un caractère distinctif dans la sécheresse de l'exécution, dans les traces d'une certaine influence byzantine, qui se révèlent déjà dans les décorations architecturales.

Les colonnes de Montmartre sont en marbre noir veiné de blanc, et les chapiteaux en marbre blanc salin. Ces deux espèces ressemblent parfaitement aux marbres que nous tirons encore des Pyrénées. Les chapiteaux offrent le type corinthien bien caractérisé, mais surchargé des ornements au moyen desquels on crut embellir la simplicité antique. Il existe encore à Saint-Denis des chapiteaux de marbre qui ont appartenu à l'église de Dagobert, et qui sont conçus d'après le même principe que ceux de Montmartre; on en conservait autrefois de semblables dans le cloître de Saint-Germain-des-Prés, où ils passaient pour être contemporains de la fondation du monastère par Childebert I[er]. Quelques fragments du

même genre, provenant de la basilique de Saint-Médard, se rencontrent aussi dans les rues de Soissons. Enfin, la fameuse chapelle des catacombes de Jouarre, dont l'origine date du commencement de notre monarchie, possède des colonnes et des chapiteaux de marbre présentant par leur style une grande analogie avec les sculptures de Montmartre. Celles-ci, cependant, paraissent antérieures à la plupart de celles que nous venons de citer, si l'on juge de leur ancienneté d'après leur forme, moins éloignée du type primitif. Il est impossible de nier leurs rapports avec les ornements des petits pilastres qui reviennent si souvent sur les sarcophages latins découverts en Italie et dans nos provinces méridionales.

Les colonnes de marbre placées dans l'église de Montmartre sont au nombre de quatre : il y en a deux à l'entrée de l'édifice, dans le bas de la nef, et deux autres en avant du sanctuaire. Leur hauteur varie : la plus haute de celles qu'on voit près de la porte a 9 pieds 6 pouces 6 lignes; l'autre, ajustée sur un fût en pierre, a 5 pouces de moins. Lorsqu'elles étaient toutes deux entières, elles devaient offrir les mêmes proportions. Le diamètre de la plus complète est, à la base, de 1 pied 4 pouces, et, au sommet, de 1 pied 1 pouce 3 lignes; les chapiteaux ont 1 pied 9 pouces de hauteur. Ces deux colonnes paraissent avoir beaucoup souffert de l'influence des variations atmosphériques, peut-être même de l'action du feu : on y aperçoit des gerçures profondes. Les deux autres colonnes, posées vers l'abside, sont beaucoup plus élevées que les premières; des crampons de fer les rattachent à la muraille. Le marbre en est devenu friable comme de l'ardoise; dans certaines parties, il tombe en poussière sous les doigts.

Il suffit de voir ces quatre colonnes pour se convaincre

qu'elles n'ont point été destinées d'abord à la place qu'elles occupent maintenant. Afin de les approprier à leur nouvelle destination, il a fallu les exhausser sur des bases de pierre. Leur entablement, aussi en pierre, est d'une grossièreté sans exemple; on n'a même pas pris le soin d'en faire le ravalement dans la partie supérieure. Enfin, sur une des deux colonnes du sanctuaire, une grosse moulure en pierre a été introduite entre la colonne et le chapiteau.

L'église de Montmartre possède six chapiteaux en marbre, dont quatre surmontent les colonnes qui viennent d'être décrites. Le plus intéressant se trouve à gauche de la nef. Il se compose d'une corbeille enveloppée de feuilles d'acanthe; des entrelacs garnissent le haut de cette corbeille; et sur une des volutes on remarque une croix grecque sculptée en relief. Les feuilles de ce chapiteau sont frisées avec une certaine recherche. Les autres chapiteaux ne présentent point, comme ce premier, le signe du christianisme; celui qui est placé de l'autre côté de la nef reproduit encore, mais sous une forme plus altérée, le type corinthien. Des deux chapiteaux du fond de l'église, l'un appartient à une espèce d'ordre composite. Entouré dans sa partie inférieure d'un bouquet de feuilles d'acanthe, il se termine par une couronne élégante, ceinte d'un triple cordon de perles, d'oves et de moulures; on croit même apercevoir aux angles les traces des volutes ioniques. Le travail de cette sculpture ne manque pas de grâce. L'autre se rapproche, par son style, de celui que nous avons vu à droite de la nef; seulement, au lieu du fleuron qui décore presque toujours chacune des faces du chapiteau corinthien, le sculpteur a placé ici un petit compartiment carré couvert d'un feuillage. Le cinquième chapiteau est à droite en entrant sous le collatéral du nord, en face de la chapelle des fonts.

Ses proportions, inférieures environ de moitié à celles des quatre autres, prouvent qu'il n'a pu recevoir la même destination; il a, de plus, été brisé à une époque très-ancienne, et raccommodé avec un morceau de pierre ordinaire. Sa décoration offre quelques singularités : au-dessus d'un premier rang de feuilles d'acanthe, des cannelures terminées en pointe recouvrent la corbeille; plus haut règne un cordon formé d'oves, et enfin, sur chaque face, figure au sommet un compartiment carré, sculpté en écailles. Enfin, dans les travaux entrepris à Montmartre, en 1838, pour restaurer l'église, on a découvert, sur le dernier pilier à droite du bas côté méridional, un sixième chapiteau de marbre, caché depuis longtemps par une table de pierre. Cette sculpture semble avoir éprouvé les ravages de l'incendie qui consuma, au XVIe siècle, une partie de l'abbaye : il ne reste que des traces peu apparentes des feuillages qui en faisaient l'ornement; mais on distingue, au sommet d'une de ses faces, une petite tête humaine assez semblable à une tête d'ange, et qui semble sortir d'une portion de buste vêtu d'un costume singulier : détail d'ornementation dont on retrouve des analogues dans des chapiteaux de l'antiquité classique. Ce sixième chapiteau a été déposé dans le jardin du Calvaire.

Il faut rendre grâces aux architectes de Louis VI d'avoir recueilli dans la nouvelle église les derniers débris de l'ancienne. A l'aide de ces fragments, on peut reconstruire en idée la basilique latine du Mont-des-Martyrs. Deux files de colonnes en marbre noir, surmontées de chapiteaux en marbre blanc, la divisaient en trois nefs parallèles; des mosaïques décoraient les archivoltes, des peintures couvraient les murailles. Un ciboire, dont l'existence est indiquée par le chapiteau de petite dimension décrit sous le n° 5, ombrageait l'autel

et la table du sacrifice. La toiture de la nef était formée par cette charpente, déjà si antique au IXe siècle, que l'empereur Charles le Chauve la fit refaire pour en prévenir la chute imminente. Mais les hommes du Nord vinrent anéantir l'œuvre des vieux âges. Cette destruction doit exciter encore nos regrets; car l'église élevée dans les siècles suivants n'a jamais atteint la magnificence de celle qui l'avait précédée, et qui lui a transmis les seuls matériaux précieux qu'on y rencontre aujourd'hui. Il est probable que d'autres marbres sont enfouis dans les fondations de l'édifice actuel; peut-être, en les faisant servir à un semblable usage, aura-t-on voulu, se conformer au sens littéral de ces paroles de l'Apocalypse : « Et fundamenta muri civitatis, omni lapide pretioso ornata[1]. »

Une petite cour plantée d'arbres précède l'entrée de l'église; elle est fermée par une grille qui servait autrefois de clôture au sanctuaire de la paroisse. On voyait, il y a peu d'années, dans le soubassement qui porte cette grille, plusieurs fragments de pierres sépulcrales, sur l'un desquels se lisait le nom de la famille de Fitz-James.

Le portail était, suivant l'abbé Lebœuf, dans le style du XIIIe siècle; mais comme cet écrivain attribue à la même époque d'autres portions de l'édifice qui datent évidemment de la fondation de l'abbaye, il est permis de croire que le portail appartenait aussi au XIIe siècle. Nous ne possédons, au reste, aucun détail sur son ornementation; seulement, à l'intérieur de l'église, derrière les orgues, on distingue les traces

[1] Chap. XXI, vers. 19. — Suger et l'auteur du livre de la Dédicace de saint Denis font mention d'une application encore plus somptueuse de cette pensée de l'Écriture. Plusieurs des prélats qui assistaient, avec Louis le Jeune et Suger, aux premières cérémonies de la dédicace, jetèrent leurs anneaux dans les fondations du temple, au moment où furent chantés ces mots : « Lapides pretiosi omnes muri tui. »

d'une longue fenêtre à plein cintre, originairement percée au-dessus de la porte principale. La façade actuelle, malheureusement substituée à l'ancienne dans la seconde moitié du dernier siècle, ne présente ni dans son ensemble, ni dans ses détails, rien qui puisse faire excuser une pareille altération.

En commençant l'examen de l'édifice par le côté méridional à l'extérieur, on reconnaît le style de quatre époques différentes, sans parler du collatéral, qui vient d'être reconstruit en grande partie. Les murs de la haute nef sont demeurés à peu près intacts; leur appareil, assez régulier, consiste en pierres de taille de petite dimension, rangées avec un certain ordre par assises égales. Les fenêtres, de la forme la plus simple, paraissent avoir subi quelques modifications dans leurs parties supérieures, à l'époque du rétablissement des grandes voûtes. Ses contre-forts ressortent à peine des murailles, suivant l'usage suivi dans les constructions romanes. Des modillons sans sculpture supportent la corniche, qui est à têtes de clous.

Dans les quatrième et cinquième travées, l'appareil perd sa régularité; le mur n'est plus formé que de moellons grossiers, placés sans aucun ordre. Mais si, d'un côté, la construction semble moins soignée, on voit, en revanche, quelques sculptures aux modillons; malgré leurs mutilations nombreuses, on y retrouve plusieurs têtes humaines grimaçantes, des bouquets de feuillage et des animaux fantastiques, entre autres le lion ailé de l'évangéliste saint Marc. La corniche est sans ornement. La cinquième travée correspond au transept intérieur; après, commence le sanctuaire. La restauration du collatéral ne date que de l'année 1838. De louables efforts ont été faits pour rappeler le style de l'ancienne architecture du

monument; mais le manque de fonds a contrarié cette fois encore les vœux des antiquaires. Le collatéral est interrompu aussitôt après la quatrième travée. Le chœur particulier des religieuses venait se rattacher là au corps de l'église. La porte par laquelle on passait de ce chœur dans le transept a été conservée; on lisait au-dessus, il y a quelques années à peine, une inscription tracée en caractères de la fin du xv[e] siècle, et accompagnée d'un encadrement peint. Ce curieux monument, que personne n'a eu le soin de recueillir, n'existe plus : lors des travaux exécutés dans le collatéral, les maçons établirent en cet endroit un four à plâtre, dont le feu acheva de détruire ce qui restait de l'inscription.

Une triple abside, composée du sanctuaire et de deux chapelles, termine l'édifice vers l'orient. La partie principale de l'abside décrit un demi-cercle; elle est construite en belles pierres de taille soigneusement assemblées, et est percée de trois fenêtres en ogive, accompagnées chacune de deux colonnettes très-légères, avec bases et chapiteaux d'un travail élégant. Un cordon à têtes de clous enveloppe les courbes des ogives. Des contre-forts, au nombre de quatre, contre-butent les voûtes du rond-point. Leur saillie est fortement prononcée, mais leur épaisseur diminue graduellement de la base au sommet, ce qui établit sur leur extrados une pente favorable à l'écoulement des eaux. Ces contre-forts ne présentent aucun des ornements au moyen desquels les architectes du xiii[e] siècle s'efforçaient de dissimuler les masses nécessaires pour assurer la solidité des monuments. Les modillons placés au-dessous de la corniche de l'abside ont été traités avec plus de goût que ceux de la nef; les têtes de diables y dominent.

Les deux chapelles ou absides secondaires élevées au midi et au nord du sanctuaire appartiennent à un tout autre style

que l'abside principale. Celle du midi est construite en pierres de moyen appareil, dont les interstices, laissés très-larges, ont été remplis avec du plâtre. Le jour y pénètre par deux fenêtres à plein cintre, entourées d'un simple cordon sans sculpture; elle se termine en hémicycle. Il reste à peine quelques vestiges des modillons historiés de la corniche. La chapelle du nord offre une disposition semblable à la première; mais comme en 1815 on la convertit en four à pain pour un détachement de l'armée russe, de graves mutilations y furent commises : l'entablement tout entier a disparu. Ces deux chapelles, dépourvues aujourd'hui de toiture, tomberont bientôt en poussière. Les réparer serait leur enlever ce qui leur reste encore de curieux; une restauration équivaudrait ici à une destruction. Mais il faudrait, du moins, les mettre à l'abri des ravages de l'humidité, qui depuis longtemps commence à dissoudre leurs voûtes et leurs murs.

Le côté septentrional de l'église est en tous points conforme, pour les parties anciennes, à celui du midi. Les modillons y paraissent mieux conservés; des têtes d'hommes et de chiens s'y font surtout remarquer par la bizarrerie de leur expression. Le collatéral a été refait au XVIIIe siècle. La sacristie, placée à la hauteur de la quatrième travée, et la chapelle des fonts, bâtie vers l'extrémité occidentale de l'édifice, sont également modernes. Le clocher, qui s'élève à l'angle nord du portail, est dépourvu de tout caractère architectural.

Le style latin s'est conservé presque sans altération jusqu'à nos jours dans la disposition intérieure de l'église de Montmartre. On y retrouve les trois nefs, un souvenir de cette galerie supérieure réservée aux femmes dans les premiers temples chrétiens; un transept, qui donne intérieurement à

l'édifice la forme d'une croix, sans se faire sentir au dehors; une sorte d'arc triomphal entre le transept et le rond-point; enfin trois absides correspondant aux trois nefs. Dans le principe, les trois absides furent probablement seules voûtées, et le reste du monument ne possède, comme la plupart des églises latines, qu'une simple charpente. En effet, puisque les voûtes du rond-point ont résisté à tant de dévastations, celles de la nef auraient eu le même sort s'il en avait existé avant le xve siècle dans cette partie de l'édifice.

Dès la fondation de l'abbaye, la bulle donnée par le pape Eugène III, après la consécration de l'autel, nous prouve que les exercices des religieuses et le service paroissial se faisaient dans la même église. Les religieuses occupaient la plus grande partie du monument, tandis que le pasteur et ses paroissiens étaient relégués dans la partie basse de la nef. Cet état de choses se prolongea jusqu'au xviie siècle; mais, quand le titre abbatial fut transféré au prieuré du Saint-Martyre, l'archevêque de Paris décida qu'une partie de l'église, que les religieuses abandonnaient alors, servirait à l'agrandissement de l'étroit local réservé aux paroissiens. A cette époque s'éleva, en avant du transept, le mur qui coupe encore maintenant l'église en deux parties. Nécessaire dans l'origine pour séparer les religieuses du peuple, il n'est plus aujourd'hui d'aucun avantage, et détruit par sa présence toute l'économie de l'édifice. Espérons que le gouvernement, éclairé sur l'importance de ce monument, qui doit être considéré comme un dernier vestige de traditions perdues depuis tant de siècles, accordera les secours nécessaires pour remettre l'abside en état de servir aux cérémonies du culte. Alors cette disgracieuse muraille pourra tomber, et l'ensemble de l'église reprendra sa majesté première.

La partie consacrée au service paroissial comprend tout juste la nef et ses collatéraux. Cette nef a environ 30 pieds de largeur sur 80 de longueur, et 40 d'élévation; la largeur des collatéraux est de 12 pieds, et leur hauteur de 20. Quatre travées divisent les trois nefs dans leur longueur. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit des chapiteaux et des colonnes de marbre placés à l'entrée de l'église. Ses piliers isolés sont au nombre de huit, également répartis en deux files parallèles, de chaque côté de la nef; les quatre plus rapprochés du transept, qui semblent dater du règne de Louis VI, n'affectent pas de forme bien régulière. Des restaurations trop souvent répétées les ont entièrement défigurés. Les quatre autres, placés dans le bas de la nef, présentent un massif cruciforme dans lequel sont engagées quatre grosses colonnes rondes, avec quatre autres colonnes de moindre diamètre, disposées entre les premières, dans les angles décrits par les branches de la croix. Les colonnes tournées vers la nef montent jusqu'à la naissance des voûtes; les autres s'arrêtent aux archivoltes des arcades latérales. La pesanteur est le caractère dominant de ces masses. Des feuillages, grossièrement travaillés et détachés à peine de la corbeille, décorent les chapiteaux; on y rencontre quelquefois des têtes grimaçantes, posées au milieu d'enroulements. Le plus curieux de tous se trouve au dernier pilier à droite du collatéral nord. Le mur qui partage l'église le cachait entièrement; mais le curé a eu l'heureuse idée de le faire découvrir. Cette sculpture pourrait offrir une allusion aux scènes de sorcellerie, si fameuses dans le moyen âge. Un homme à tête de porc, dont l'âme impure est livrée au démon, se prépare à partir pour le sabbat; il vient de monter à rebours sur un bouc, dont il tient la queue à deux mains, en guise de bride. Le cavalier, vêtu d'une tu-

nique serrée par une ceinture autour des reins, ne paraît pas faire usage de selle; seulement, ses pieds posent sur une espèce d'étriers de forme carrée. Le bouc porte la tête haute; il se distingue par une barbe fort longue et des cornes très-élevées. Tout près de cette sculpture, un autre chapiteau, à moitié enclavé dans le mur, est décoré d'oiseaux fantastiques, dont les formes se combinent avec des enroulements de feuillage; on y voit aussi une figure de cheval. La plupart des chapiteaux portent l'empreinte de l'incendie dont les suites furent, au XVIe siècle, si funestes pour l'abbaye; quelques-uns même ont perdu tout leur feuillage, et ne présentent plus qu'un bloc à peu près informe. Les arceaux des nefs sont en ogive, mais sans moulure et d'une forme obtuse; leur défaut de liaison avec les piliers qui leur servent d'appui, et certaines traces de mutilation qu'on peut y apercevoir encore, me portent à penser que ces arcs auront été d'abord endommagés fortement pendant nos guerres des XIVe et XVe siècles, puis retaillés en grande partie lors du rétablissement des voûtes. Au-dessus des ogives règne, sur les côtés de la nef, une petite galerie couronnée par un entablement plat, que soutiennent des colonnettes très-minces groupées deux à deux. Trois divisions de cette galerie et quatre colonnettes correspondent à chacun des grands arceaux inférieurs. Cette galerie, qui devait originairement se prolonger jusqu'au transept, ou du moins jusqu'à la quatrième travée, ne s'étend pas aujourd'hui au delà des deux premiers arceaux de la nef; le reste a été détruit pour donner plus de jour à l'édifice en perçant de nouvelles fenêtres, de l'effet le plus incohérent. L'intention de l'architecte actuel est de faire mouler les petites colonnes qui ont été conservées, et de rétablir ainsi l'ancienne disposition. Au lieu d'être groupées l'une à côté de l'autre sur la

même ligne, dans le sens de la longueur de l'édifice, ces colonnettes sont rangées l'une derrière l'autre, sur deux files parallèles, dans le sens de la largeur de l'église. Il en reste encore seize, les unes exactement arrondies, d'autres à six et même à huit pans. Parmi ces dernières, il y en a dont les différentes faces sont creusées, de manière à former de grosses cannelures; tous leurs chapiteaux présentent dans l'arrangement de leurs feuillages la variété la plus heureuse et la plus pittoresque.

Les fenêtres sont percées au-dessus de la galerie; leur forme, très-simple, paraît avoir subi de fâcheuses modifications lors du rétablissement des voûtes. Il n'en existe aujourd'hui qu'une seule qui n'ait pas perdu sa décoration primitive; c'est la dernière vers le transept, à main gauche : elle se termine par un arc à plein cintre, accompagné de deux colonnes de la plus petite proportion. Rien n'annonce que les fenêtres aient jamais été garnies de vitraux peints. On en compte huit dans la nef, et autant dans les collatéraux.

Lors de la reconstruction des voûtes, à la fin du xve siècle, les architectes, pour se conformer à l'usage du temps, détruisirent les chapiteaux des grands piliers, et prolongèrent sans interruption les fûts jusqu'aux nervures. On s'aperçoit facilement encore que ces piliers ont été tronqués. Quatre nervures de forme prismatique garnissent les arêtes des voûtes et viennent se croiser à chaque travée autour d'une rosace élégamment sculptée.

Les deux collatéraux sont couverts par de simples plafonds et ne paraissent pas avoir jamais reçu de voûtes en pierre.

Le bas côté méridional vient d'être réédifié sur les dessins de M. Nayssant, qui a pris le soin de recueillir quelques fragments découverts dans le cours des travaux. En rema-

niant les fondations, on trouva une grande quantité d'ossements de femmes, et surtout un corps presque intact, dont la tête avait conservé sa chevelure tout entière. Cette découverte prouve l'exactitude du récit de l'abbé Lebœuf. Ce savant écrivain rapporte, en effet, que de son temps cette partie de l'église renfermait des tombes de religieuses. Plusieurs débris de colonnes ou de chapiteaux, et une croix à double face représentant, d'un côté, le Christ, et de l'autre, la Vierge, se sont rencontrés dans les décombres : la croix appartient au XVIe siècle; elle s'élevait sans doute autrefois dans le cloître.

Le collatéral du nord a été indignement réparé en 1765 et dépouillé de tout ce qui lui donnait quelque apparence antique. La chapelle des fonts, placée près de la porte de ce collatéral, n'offre dans sa structure rien que de vulgaire; mais elle possède une grande cuve en pierre de liais, d'un style très-agréable, exécutée en 1537. La forme en est oblongue; des rameaux en enveloppent le pourtour. D'un côté, deux anges soutiennent un cartel, où se lit la date que nous venons d'indiquer; de l'autre, des figures semblables portent un écusson timbré des deux clefs de saint Pierre, le patron de la paroisse. Il nous reste aujourd'hui bien peu de cuves baptismales aussi anciennes que celle de Montmartre; Paris n'en renferme plus aucune de ce genre, à l'exception de celle de Saint-Sulpice.

La sacristie se trouve, comme la chapelle des fonts, du côté du nord, mais à la quatrième travée. Elle est moderne. On y voit un petit groupe de la fin du XVe siècle; il représente la Mère de pitié, tenant le corps de son fils. Le curé conserve une autre sculpture en marbre, débris mutilé d'une des scènes de la Passion.

Le chœur de la paroisse occupe aujourd'hui les deux dernières travées de la nef. Pour l'adapter au goût moderne, les architectes du dernier siècle ont voulu métamorphoser les colonnes en pilastres, par l'application de grandes tables de pierre qui masquent les vieux chapiteaux, dont la plupart existent cependant encore derrière cette enveloppe. Dans quelques parties, ils ont coupé le pied des fûts, dont la portion supérieure porte maintenant sur de laides consoles.

Nous ne sommes arrivés qu'au transept de l'église. A partir de ce point, l'édifice est livré, depuis près de cinquante ans, au plus déplorable abandon. Le transept, parfaitement indiqué à l'intérieur par l'exhaussement des arcs latéraux et par leur largeur plus grande que celle des travées de la nef, ne se manifeste nullement au dehors; ses parties basses sont formées par des groupes de colonnes d'un caractère imposant, réunies en faisceaux, sur lesquels reposent des arcs en ogive garnis de moulures fortement accusées. Des têtes d'une exécution bizarre remplissent les angles des socles qui portent les colonnes; on y distingue un masque de démon et une figure d'homme à larges oreilles, qui tire horriblement la langue. Les chapiteaux appartiennent à un style plus ancien que ceux de la nef; des feuillages et des entrelacs d'une exécution sévère et grandiose en font l'ornement. Ils ont, en général, beaucoup souffert. Le mieux conservé représente une tête humaine entre deux mufles de lions, desquels sortent des enroulements qui se rejoignent vers le centre du chapiteau. Ce genre d'ornement semble avoir la même valeur symbolique que l'histoire de Daniel, qui reparaît si fréquemment sur nos chapiteaux romans. La voûte du transept date du xve siècle et est suivie d'une travée du xiie, qui elle-même précède une abside du xiiie. Cette travée intermédiaire contraste d'une

manière heureuse avec la construction plus élégante du rond-point. Les nervures de sa voûte surbaissée ont un caractère remarquable de puissance et de solidité. Les groupes de colonnes qui les supportent sont à peu près semblables à ceux du transept. Sur un des chapiteaux paraît une figure de saint, la tête entourée d'un nimbe arrondi, les bras étendus, le corps vêtu d'une chasuble taillée exactement en pointe par le bas, suivant un usage très-ancien. Ce saint personnage, sculpté d'une manière bizarre sur l'angle même du chapiteau, se trouve placé entre deux animaux monstrueux, dont il semble, par le seul effet de son geste, arrêter la fureur. Ce doit être une figure allégorique du triomphe remporté par saint Denis sur le polythéisme. La plupart des saints qui sont venus annoncer en France la parole évangélique sont représentés, dans nos églises, enchaînant ou domptant par une force divine des animaux d'un aspect horrible, emblèmes de ces puissances infernales auxquelles le christianisme attribue la corruption de l'homme quittant le culte du vrai Dieu pour se jeter dans les erreurs sacriléges de l'idolâtrie.

Les deux colonnes de marbre déjà décrites soutiennent, en avant de l'abside, un arceau qui rappelle l'arc triomphal des églises latines.

L'abside forme un exact hémicycle. Trois fenêtres ogivales, sans compartiments ni meneaux, en éclairent le fond; les voûtes, aussi en ogive, sont décorées de six nervures gracieuses, qui partent d'un semblable nombre de colonnes et viennent se grouper autour d'une rosace fleuronnée; les colonnes, très-sveltes, comme on les faisait au XIIIe siècle, se terminent par des chapiteaux dont les feuillages se détachent avec élégance; d'autres colonnes, très-petites, surmontent ces chapiteaux et se réunissent aux moulures des ogives latérales.

L'abside principale communique, par des passages percés dans les murs, avec les deux absides secondaires, dont les détails intérieurs ne sont pas moins curieux que le dehors. Les arcs qui en forment l'ouverture sont construits en pierres grossièrement appareillées; ils décrivent une sorte d'ogive, peu sensible, sans aucune moulure, et de style tout à fait primitif. Le jour pénètre dans chacune de ces chapelles par deux ouvertures à plein cintre. La chapelle du nord présente, au lieu de colonnes, de gros pilastres, décorés dans leur partie supérieure d'une moulure très-simple, sur laquelle s'aperçoivent des traces de couleur rougeâtre. Quand j'ai visité cette partie de l'église, un buste de sainte en pierre, et d'un travail gothique, y gisait mutilé sur le pavé. Dans la chapelle du midi, on remarque, sur le plat de l'arceau d'ouverture, des fragments de médaillons peints, remplis autrefois par des feuillages, et, dans les murs, des colonnes engagées, dont les chapiteaux offrent sur chaque face deux palmes rattachées vers les angles par des anneaux à cordons de perles. Ces palmes rappellent ici d'une manière évidente le martyre des apôtres parisiens. Le fond de ces chapelles décrit un demi-cercle vers l'orient; leurs voûtes, à plein cintre et en arête, sont construites en blocage et composées de pierres irrégulières, formant une masse compacte avec le mortier qui les unit. Des voûtes semblables n'ont pu être élevées qu'à l'aide d'un échafaudage qui en portait exactement toutes les parties, et qu'on ne retirait qu'après avoir laissé à cette masse le temps de se solidifier.

D'après les détails que nous venons de donner sur l'église de Montmartre, il est facile de déterminer les époques auxquelles appartiennent les diverses parties de l'édifice. Après les colonnes et les chapiteaux de marbre, les portions les plus

anciennes sont les deux chapelles qui accompagnent l'abside. Elles doivent avoir été construites avant la fondation de l'abbaye, dans le temps où les moines de Saint-Martin-des-Champs, devenus possesseurs de l'église, entreprirent sans doute la restauration des bâtiments confiés à leurs soins. La chapelle placée vers le nord semble avoir précédé l'autre de quelques années. La travée qui est avant le sanctuaire, les parties basses du transept, et probablement la première travée de la nef, en partant du transept, datent du règne de Louis le Gros. Le reste de la nef et la façade s'élevèrent au moyen des libéralités de Louis le Jeune. L'abside primitive avait été conservée, comme ses deux chapelles; mais elle fut réédifiée dans les premières années du XIII[e] siècle, soit que déjà elle eût menacé ruine, soit que les religieuses eussent voulu dès lors donner à leur sanctuaire une forme plus élégante. Les voûtes de la nef et du transept ont été construites sous Louis XI. Les architectes du dernier siècle semblent avoir pris à tâche d'enlever à ces vieilles murailles leur aspect antique et religieux.

III. CHAPELLE DU SAINT-MARTYRE.

D'après une tradition constante, la chapelle du Saint-Martyre s'élevait sur le lieu même où saint Denis avait souffert la mort avec ses compagnons. Ce saint lieu consista d'abord en une crypte pratiquée dans une carrière abandonnée, où les premiers chrétiens déposèrent les restes de leurs frères immolés par les persécuteurs, et vinrent prier en secret sur les *mémoires* des martyrs. Un autel de plâtre presque brut leur servit pour la célébration du sacrifice. Plus tard, des peintures grossières et des inscriptions tracées sur les parois du rocher rappelèrent la mission de saint Denis, sa prédication, et,

suivant la pieuse expression des écrivains d'alors, son supplice triomphal. Dans le cours des siècles, cette crypte, envahie par les décombres, cessa d'être employée aux cérémonies du culte, et le souvenir s'en était complétement effacé, quand on en retrouva l'entrée au commencement du XVIIe siècle. On ignore l'époque précise à laquelle les chrétiens construisirent une chapelle au-dessus de la crypte primitive. La barbarie des démolisseurs qui ont renversé le monument n'a laissé subsister aucun débris capable de guider dans une recherche dont le but serait de parvenir à connaître l'origine de cet édifice. Tout ce qu'on sait de positif, c'est que la petite église du Saint-Martyre existait en 1096, qu'à cette époque elle se trouvait depuis longtemps entre les mains de personnes séculières, et qu'elle était dès lors un lieu de pèlerinage où se faisaient des oblations, dont les moines de Saint-Martin-des-Champs abandonnèrent, cette année même, les produits à un certain Bernard. Restée sous le patronage de ce laïque jusqu'à ce qu'il mourût, la chapelle rentra aussitôt en la possession des religieux. Ils la cédèrent au roi Louis VI, avec tout ce qu'ils avaient de biens à Montmartre. Elle devint une dépendance de la nouvelle abbaye fondée par ce prince.

Peu de temps après l'établissement de l'abbaye, la sœur de Louis VII, Constance, comtesse de Saint-Gilles, fonda un chapelain dans la chapelle du Saint-Martyre. Ce vénérable oratoire se composait alors seulement d'un édifice de peu d'élévation, au-dessous duquel s'étendait la crypte. Il ne reçut aucun changement essentiel dans sa forme ni dans son administration jusqu'aux premières années du XIVe siècle; mais alors Hermer de Montmartre, ancien écuyer de Philippe le Hardi, dota richement cette chapelle, et y établit un second chapelain.

Il se trouvait dans la chapelle trois autels, l'un au-dessus de l'autre : celui de la crypte et celui de l'ancien oratoire, desservis par le premier chapelain; puis, dans un petit édifice élevé au-dessous de la chapelle primitive lors de la fondation d'Hermer, et formant comme un second étage, un troisième autel, sur lequel officiait le nouveau chapelain. Jacques de Villiers, seigneur de l'Ile-Adam, chambellan du roi Louis XI, reconnut bien distinctement, dans un *vidimus* de la charte d'Hermer, l'existence des deux chapellenies, l'une dans la chapelle basse, l'autre dans la chapelle haute. Les bénédictins nous apprennent que la chapelle basse, regardée toujours comme la plus honorable, demeura jusqu'au XVIIe siècle au chapelain de la fondation la plus ancienne.

La chapelle du Saint-Martyre a dû partager, pendant les guerres du XVe siècle, les vicissitudes de l'église abbatiale. A l'époque où Henri IV assiégea Paris, elle fut livrée à la dévastation la plus complète, et resta longtemps abandonnée. Aussi, quand Marie de Beauvilliers prit, en 1598, le gouvernement de l'abbaye, « l'autel des Martyrs était démoli, les murailles « rompues et entr'ouvertes, la voûte avec la couverture tombée; « l'église, dont la longueur n'était alors que de neuf toises, et « qui avait la forme d'un simple parallélogramme, était comblée « de démolitions et d'ordures. » Pour réparer ce désastre, l'abbesse implora les largesses de la cour, et obtint l'autorisation d'éveiller, par des quêtes publiques, la charité des Parisiens. Ce ne fut cependant que vers le milieu de l'année 1611 qu'elle entreprit les travaux nécessaires à la restauration et à l'agrandissement de la chapelle. Il fallut d'abord déblayer le terrain. Cette opération préliminaire était à peine commencée, que les ouvriers retrouvèrent l'entrée de la fameuse crypte de saint Denis, oubliée depuis un grand nombre d'années. Voici le

texte même du procès-verbal qui fut dressé de cette découverte : « L'an mil six cent onze, le treizième jour de juillet, « aprés midy, par devant nous Pierre Pochet, secretaire de la « chambre du Roy, prévost de Montmartre, pour mesdames « les religieuses, abbesse et couvent dudict Montmartre, es- « tant audict lieu, y seroit comparu maistre François du « Bray, receveur et procureur desdictes dames; lequel nous « auroit remonstré que lesdictes dames voulant faire aggrandir « et accroistre leur chapelle du Martyre de monsieur saint « Denys et ses compagnons, vulgairement dicte la chapelle « des Saincts-Martyrs, laquelle est située au bas de la closture « desdictes religieuses, du costé de Paris, les massons tra- « vaillans aux fondemens des murs nécessaires pour faire le- « dict accroissement, auroient trouvé, au delà du bout et chef « de ladicte chapelle qui regarde du costé du levant, une « voute sous laquelle il y a des degrez pour descendre sous « terre en une cave; auquel lieu il nous a supplié nous vou- « loir transporter et y descendre pour voir et visiter que c'est. « Au moyen de quoy, ce requérant ledict Du Bray, accom- « pagné de luy et de maistre Jean Tesniere, Julian Gueret et « Jacques Chevalier, prestres et chapellains desdictes dames, « tant en leur abbaye qu'en leur dicte chapelle des Martyrs, « et de maistre Jean Gobelin, maistre masson, demeurant à « Paris, rue et paroisse Sainct-Paul, et d'Adam Boissart, « peintre et sculpteur, demeurant à Paris, rue Pavée, paroisse « Sainct-Sauveur, à l'image Sainct-Nicolas; inclinant à la re- « queste dudict Du Bray, nous serions transportez au chef et « pointe orientale de ladicte chapelle, par le dehors d'icelle. « Auquel lieu y aurions trouvé plusieurs massons et maneu- « vres, qui travailloient sous ledict Gobelin, à faire les fon- « demens de l'agrandissement de ladicte chapelle.

« En présence desquels, ledict Gobelin nous a montré un « trou et pertuis qui avoit esté fait par lesdicts maneuvres à « la voulte d'une certaine montée, en creusant lesdicts fon- « demens. En laquelle voulte, ce requérant ledict Du Bray, « nous serions descendus par ledict trou, avec une eschelle, « dans ladicte montée, accompagné de luy et de notre greffier, « et desdicts Tesnière, Gueret et Chevalier, Gobelin et Bois- « sart, avec deux chandelles allumées, et aurions trouvé que « c'estoit une descente droitte, laquelle a cinq pieds et un « quart de largeur; par laquelle serions descendus trente-sept « degrez » [il y en avait dans le haut treize autres, ensevelis alors sous les décombres, en tout cinquante], « faits de vieille mas- « sonnerie de plastre, gastez et escornez; le dessus de la- « quelle descente est voulté, et au bas d'icelle descente au- « rions trouvé une cave ou caverne prinse dans un roc de « plastre, taut par le haut que par les costez et circuit d'icelle. « Laquelle aurions fait mesurer par ledict Gobelin, qui a « trouvé qu'elle a de longueur, depuis l'entrée jusques au « bout, qui est en tirant vers la closture desdictes religieuses, « trente-deux pieds; l'entrée de laquelle a huit pieds de lar- « geur, et en un endroit distant de ladicte descente de neuf « pieds, elle a de largeur seize pieds, et le surplus d'icelle va « en estressissant, en sorte qu'au bout, vers la closture des- « dictes religieuses, elle n'a que sept pieds de largeur. Dans « laquelle cave, du costé de l'orient, il y a une pierre de « plastre bicornue, qui a quatre pieds de long et deux pieds et « demy de large, prinse par son milieu, ayant six poulses « d'épaisseur; au-dessus de laquelle, au milieu, il y a une « croix, gravée avec un cizeau, qui a six poulses en quarré de « longueur, et demy poulse de largeur. Icelle pierre est élevée « sur deux pierres de chascun costé, de moilon de pierre dure,

« de trois pieds de hault, appuyée contre la roche de plastre, « en forme de table ou autel, et est distant de ladicte montée « de cinq pieds. Vers le bord de laquelle cave, à la main droite « de l'entrée, y a dans la dicte roche de pierre une croix im- « primée avec quelque poinson ou couteau, ou autre ferre- « ment, et y sont en suitte ces lettres : MAR. Il y a apparence « d'autres qui suivoient, mais on ne les peut discerner. Au « mesme costé, un peu distant de la susdicte croix, au bout de « ladicte cave, est encore imprimée une autre croix dans « ladicte roche de plastre, et à la main gauche de ladicte « cave, en entrant, à la distance de vingt-quatre pieds dès « l'entrée, s'est trouvé ce mot escrit de pierre noire sur le « roc : CHEMIN; et au costé dudict mot y auroit quelque forme « de lettres imprimées dans la pierre avec la pointe d'un cous- « teau ou autre ferrement, où il y a DIO, avec autres lettres « suivantes qui ne se peuvent distinguer. La hauteur de la « cave en son entrée est de six pieds, jusques à neuf pieds en « tirant de ladicte entrée vers le bout de ladicte cave; et le « surplus, jusques au bout, est rempli de terre et gravois, où « il y a plusieurs pierres et thuillaux fort frayez et affermis « par dessus, ainsi qu'une terrasse, de manière qu'au delà des- « dicts neuf pieds il n'y a de distance en la hauteur, depuis « lesdictes pierres et gravois jusques au haut, que trois pieds « en aucuns endroits, et quatre en autre; de sorte que l'on ne « peut s'y tenir debout. Ce faict, nous serions sortis de ladicte « cave, et remontez par ledict degré, accompagnez des dessus « nommez. Lesquels, en foy de ce, ont avec nous signé notre « présent procez verbal, les jour et an que dessus. »

Sauval, toujours sceptique, semble croire que ce mystérieux souterrain fut alors creusé à dessein, dans le but de ranimer la dévotion des Parisiens envers leurs premiers apô-

tres; mais une semblable opinion ne saurait être admise sans preuves. D'ailleurs, trop de témoins visitèrent cette crypte dès les premiers jours, pour qu'il eût été possible de leur en imposer à tous par une adroite supercherie. Dès que la nouvelle de la découverte faite à Montmartre fut parvenue à la cour, la reine-mère, Marie de Médicis, les dames attachées à sa personne, puis le clergé, les fidèles, et tout ce que Paris renfermait d'hommes instruits ou pieux, accoururent avec empressement pour visiter ce monument de la foi naissante. Plus de soixante mille personnes y vinrent alors adresser leurs prières aux martyrs. On fit, pour connaître l'origine et l'usage de cette crypte, d'inutiles recherches dans les différentes archives de la ville de Paris, et surtout dans celles du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, dont les moines avaient possédé la chapelle du Saint-Martyre dès la fin du XIe siècle. Le P. Marrier, que nous avons déjà cité plusieurs fois, pense que ce souterrain dut servir d'oratoire aux premiers chrétiens, et en même temps de sépulture aux martyrs, dont les restes en furent tirés, dans la suite, pour prendre place sur les autels. Il y recueillit parmi les décombres une dent humaine, « double « en grosseur de celles des hommes de nos jours », dit le bon religieux. Quand il visita la crypte, les caractères tracés sur les murs n'étaient plus visibles; il accuse les huguenots de les avoir effacés pendant la nuit, et d'avoir aussi mutilé l'autel.

L'abbé Lebœuf, si judicieux d'ordinaire dans ses observations, semble s'être complétement abusé en regardant la crypte du Saint-Martyre comme une espèce de magasin où les habitants de Montmartre et des environs venaient cacher, en temps de guerre, leurs meubles les plus précieux. On peut lire, dans son Histoire du diocèse de Paris, les motifs sur lesquels il

appuie son opinion, et qui ne sont rien moins que concluants. Les titres de l'ancienne abbaye ne renferment aucun document qui autorise cette conjecture; d'ailleurs, les bâtiments occupés par les religieuses, et entourés de fortes murailles, auraient offert un asile plus sûr qu'une chapelle rejetée à une des extrémités de l'enclos. Il ne serait pas impossible cependant que la crypte des Martyrs eût, dans quelques circonstances pressantes, servi de refuge aux pauvres paysans de la montagne; mais ce n'était certainement pas là sa destination primitive. Sans adopter absolument la manière de voir des auteurs qui prétendent que saint Denis célébrait la messe sur l'autel de cette crypte, comme nos prêtres la disent aujourd'hui, nous pensons que ce souterrain eut pour les premiers chrétiens une destination à la fois sépulcrale et religieuse : c'était, sur des proportions infiniment réduites, un souvenir des majestueuses catacombes de Rome.